

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 20 mars 2023



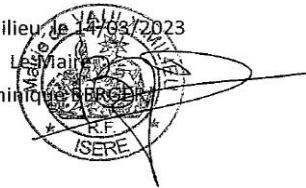
Ordre du jour
du Conseil Municipal du 20 mars 2023 à 20H00

- 1/ Compte de gestion 2022
- 2/ Compte administratif 2022
- 3/ Dotation aux amortissements des biens acquis en 2022
- 4/ Taux 2023 des impôts locaux
- 5/ Projets d'investissements 2023
- 6/ Budget primitif 2023
- 7/ Subvention au Réseau de Réussite Scolaire pour l'exposition L'Art et la plume
- 8/ Droit de Préemption Urbain
- 9/ Questions diverses

Ce Conseil Municipal se déroulera dans la Salle du Conseil en Mairie

Fait à Vaulx-Milieu le 14/03/2023

Le Maire
Dominique



Mairie de Vault-Milieu
Séance du 20 mars 2023



MAIRIE DE VAULX-MILIEU
7, place de l'Eglise—38090 VAULX-MILIEU
04.74.94.27.64

POUVOIR

Je soussigné(e) *Marie BEDDOUCHE*
agissant en qualité de *Conseillère Municipale*
empêché(e) d'assister à *la réunion du Conseil Municipal*
Qui se tiendra le *20 mars 2023*
Donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document à
Mme Pierrette PETIT

Fait à VAULX-MILIEU, le *16 mars 2023*

Le déclarant

Beddouche



MAIRIE DE VAULX-MILIEU
7, place de l'Eglise—38090 VAULX-MILIEU
04.74.94.27.64

POUVOIR

Je soussigné(e) *MATEO Roselyne*
agissant en qualité de *Conseillère Municipale*
empêché(e) d'assister à *Conseil Municipal*
Qui se tiendra le *20 mars 2023*
Donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document à
MR LUGUAIN Remu

Fait à VAULX-MILIEU,

Le déclarant

Rmat

Mairie de Vault-Milieu
Séance du 20 mars 2023

Séance ordinaire du 20 mars 2023

Le vingt mars deux mil vingt-trois à 20h00, le Conseil Municipal de Vault-Milieu, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BERGER Dominique, Maire.

Présents : Mrs BASSIERE Didier, BRAULT Jean-Pierre, FERLET Daniel, GAUTIER Sébastien, GOUTTEFANGEAS René, LEHALLE Philippe, LOCATELLI Pascal, LUQUAIN Rémi, METTEM Yves, RIVOIRE Gérard, SORRO Jean-Michel, Mmes BERNET Corinne, DARMET Lise, HANIQUE Danielle, MILLE Christiane, PETIT Pierrette, POUDEVIGNE Magaly, RATONNAT Silke, TOROSSIAN Hortense.

Excusées : BEDDOUCHE Marie donne pouvoir à PETIT Pierrette, MATEO Roselyne donne pouvoir à LUQUAIN Rémi.

Absent : /

Madame Lise DARMET a été élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 27 février 2023 :

Le compte-rendu de la séance du 27 février 2023 est approuvé.

Informations relatives aux délibérations :

René GOUTTEFANGEAS :

Les délibérations relatives au compte de gestion 2022 et au compte administratif 2022 sont retirées de l'ordre du jour car les comptes n'ont pas à ce jour été transmis par la nouvelle Trésorerie de Bourgoin-Jallieu.

Délibération n° 2023/09 : Dotation aux amortissements des biens acquis en 2022

Monsieur le Premier Adjoint en charge des finances et du personnel expose :

Bien que la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités ne rende pas obligatoire la pratique des amortissements pour les communes de moins de 3 500 habitants, il est demandé à l'Assemblée d'appliquer cette formule pour les biens importants et dépréciables acquis en 2022.

Il est également demandé au Conseil Municipal de réactualiser la durée des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles concernant les immobilisations de faible valeur (moins de 500 €). La durée d'amortissement sera de 1 an.

Il est proposé à l'assemblée d'adopter les durées d'amortissement pour les biens répertoriés dans le tableau suivant :

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 20 mars 2023

BIENS	N° INVENTAIRE	VALEUR COMPTABLE D'ORINE (en €)	DUREE AMORTISSEMENT (années)
Ecran SAMSUNG	MBI156	264.57	1
Bureau et Fauteuil	AUT685	489.40	1
Table CHLOE PL HETRE	AUT682	354.97	1
Bancs deux lames	AUT683	346.66	1
Panneaux « trottoir réservé aux piétons »	Aut686	475.76	1
Micro	MBI158	306.00	1
Enceinte portable pour CL L'île aux Kids	AUT691	299.00	1
Détecteurs de présence vestiaires	AUT693	336.12	1
Draps	AUT694	193.44	1
Bâche PVC	AUT701	486.00	1
Extincteur	AUT700	375.56	1
Antivirus	MBI157	844.80	2
PC portable-ancrage-batterie	MBI159	675.00	2
Etherox bus GTB GS E Herriot	AUT706	2 582.98	2
Vidéo projecteur Salle des Fêtes	MBI160	1 690.00	2
Bloc a phare	AUT697	750.00	6
Colonne de douche gymnase	AUT705	1 692.00	6
Fourniture et pose d'un asservissement gymnase	AUT699	2 859.60	8
Chaises COQUE CHLOE	AUT681	2 595.02	10

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 20 mars 2023

BIENS	N° INVENTAIRE	VALEUR COMPTABLE D'ORINE (en €)	DUREE AMORTISSEMENT (années)
Tables CHLOE PL HETRE	AUT684	3 003.61	10
Tables pique-nique CANADA	AUT690	1 593.60	10
Bancs	AUT709	972.00	10
Eclairage	BAT1-E	515.36	15
Aspirateur poussière SALTIX	AUT687	830.98	15
Chariot a niveau constant CASIE	AUT688	984.00	15
Chariot transport vaisselle	AUT689	1 176.00	15
Installation rideaux métalliques halle	BAT027A	8 620.01	15
Filet pare ballons	AUT692	895.58	15
Volet roulant logement fonction	BAT020G	1195.32	15
But de foot rabattable	AUT695	1 613.40	15
Relevage arrière pour filet	AUT696	596.40	15
Extincteurs	AUT698	928.20	15
Réseau d'alimentation eau chaude gymnase	BAT019-4	11 688.00	15
Paratonnerre de l'église	BAT05-01	3 576.00	15
Liaison équipotentielle des terres paratonnerre	BAT05-02	600.00	15
Enfouissement réseaux électricité/tel secteur Belmont tranche 1	ELECT 6	119 324.60	15
Luminaires leds gymnase	AUT703	2 732.30	15
Fontaine de la Place	BAT032	10 5298.14	15
Filet pare ballon	AUT704	824.26	15
Barrières et potelets boule	AUT708	2 628.00	15
Vitrine	AUT707	600.00	15
Dévoisement d'un branchement d'eaux usées	TVOIRIE003	5 405.40	20

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE de pratiquer l'amortissement linéaire des biens amortissables acquis en 2022 et de fixer la durée de l'amortissement conformément à la proposition du rapporteur.

Délibération votée par : 22 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

René GOUTTEFANGEAS : La dotation aux amortissements génère une recette en investissement et une charge en fonctionnement.

Délibération n° 2023/10 : Taux 2023 des Impôts Locaux

Monsieur le premier Adjoint en charge des finances et du personnel expose :

Il est proposé à l'assemblée de fixer les taux des taxes locales au titre de l'année 2023 :

Le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties aux communes a eu lieu en 2021. Le taux de référence est égal à la somme du taux communal (20,52%) et du taux départemental (15,90%), soit **36,42%**.

Le taux de la Taxe sur le Foncier Non Bâti est inchangé, à **60,07%**.

Le taux de la Taxe d'Habitation ne doit pas être revoté et reste figé à son niveau de 2019, à **7,80 %**.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

FIXE les taux des taxes locales conformément à la proposition du rapporteur.

Délibération votée par : 22 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention

René GOUTTEFANGEAS : Il n'y a pas d'augmentation des taux communaux pour le foncier bâti et foncier non bâti.

L'augmentation constatée du montant de la taxe sur le foncier bâti provient de l'augmentation de la valeur locative des biens (calcul national) et non pas du taux communal qui est inchangé.

Délibération n° 2023/11 : Projet d'investissements 2023

Monsieur le premier Adjoint en charge des finances et du personnel expose :

L'Assemblée est invitée à se prononcer sur les nouvelles opérations d'investissement qu'elle souhaite inscrire et réaliser dans le cadre du Budget Primitif 2023.

Les opérations les plus conséquentes apparaissant au budget sont :

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 20 mars 2023

SENS	SECTION	COMPTE	DESIGNATION	PROPOSITION NOUVEAUX CREDITS
D	I	238	Voirie de liaison Cime de Vaulx	500 000
D	I	2112	Achat de terrains	100 000
D	I	2113	Désamiantage 1 préfabriqué et construction parking	40 000
D	I	2128	Enfouissement réseaux électriques	120 000
D	I	2135	Vidéoprotection	120 000
D	I	2135	Huisseries et stores du Groupe Scolaire Edouard Herriot	300 000
D	I	2135	CTM (matériel, véhicules et économies d'énergie)	35 000
D	I	2183	Matériel informatique écoles et services dont serveur	15 000
D	I	2184	Mobilier nouveau centre de loisirs Aloha	10 000
D	I	21312	Toit-terrasse logement gardien du Groupe Scolaire Edouard Herriot	25 000
D	I	21316	Equipements du cimetière	10 000
D	I	21534	Réseaux électricité	45 000
D	I	2158	Chauffe-eau gymnase	10 000
D	I	2313	Construction centre de loisirs village	750 000
TOTAL				2 080 000

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la liste des opérations d'investissement 2023 ci-dessus indiquée ;
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2023.

Délibération votée par 22 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention.

René GOUTTEFANGEAS : C'est la première fois que la commune investit autant.

La part la plus importante du budget concerne le nouveau centre de loisirs du village. L'ancien centre de loisirs Aloha sera converti en bâtiment pour les associations.

Les subventions perçues pour la construction du nouveau centre de loisirs sont de 145 000 € de l'Etat et 185 000 € de la Région. Il est regrettable que la CAF n'apporte pas d'aide financière pour un établissement destiné aux enfants. Le Département non plus ne participe pas financièrement. La commune a respecté les délais de réponses avant de commencer les travaux. Les demandes de subventions ont été faites en 2021.

Les 300 000€ des huisseries du Groupe Scolaire Edouard Herriot correspondent seulement à une première tranche. La 2^{ème} tranche sera réalisée en 2024. Le coût sera probablement multiplié par deux (nous connaissons le montant précis suite à la consultation des entreprises).

Dominique BERGER : Des économies d'énergie seront générées par cet investissement.

René GOUTTEFANGEAS : Une nouvelle tondeuse a été achetée pour le Centre Technique Municipal avec reprise de l'ancienne tondeuse pour 13 000 €.

Le remplacement du serveur informatique coutera 8 000 €.

Mairie de Vault-Milieu
Séance du 20 mars 2023

La remplaçante de la gardienne du Groupe Scolaire Edouard Herriot, qui part à la retraite, commencera sa période d'essai le 3 avril 2023. Si cet essai est concluant, elle accèdera au logement de fonction. Durant cette période des travaux d'étanchéité du toit terrasse et de réfection du logement seront réalisés.

En 2024 il faudra prévoir l'enfouissement des réseaux sur la rue de Belmont.

Dominique BERGER : la sécurisation des piétons et des personnes à mobilité réduite sera revue lors de l'opération enfouissement des réseaux rue de la Gare en 2023.

Délibération n° 2023/12 : Budget primitif 2023

Monsieur le Premier Adjoint en charge des finances et du personnel expose :

Conformément à l'instruction M14, le Conseil Municipal est appelé à voter le budget primitif 2023 présenté en annexe de la délibération et s'établissant ainsi qu'il suit par chapitre :

Fonctionnement : dépenses

- Chapitre 011 Charges à caractère général : 2 222 500€
- Chapitre 012 Charges de personnel : 1 852 033,18€
- Chapitre 014 Atténuations de produits : 225 000€
- Chapitre 022 Dépenses imprévues fonctionnement : 400 000€
- Chapitre 023 Virement à la section d'investissement : 1 625 000,00€
- Chapitre 042 Opérations d'ordre entre sections : 134 492,30€
- Chapitre 65 Autres charges gestion courante : 174 000€
- Chapitre 66 Charges financières : 9 269,96€
- Chapitre 67 Charges exceptionnelles : 5 000 €

Total dépenses de fonctionnement : 6 647 295,44€

Fonctionnement : recettes

- Chapitre 002 Excédent antérieur reporté : 3 815 023,39€
- Chapitre 013 Remboursement sur rémunération personnel : 30 000,00€
- Chapitre 70 Produits des services : 185 500€
- Chapitre 73 Impôts et taxes : 2 211 924,00€
- Chapitre 74 Dotations et participations : 374 107,08€
- Chapitre 75 : Autres produits gestion courante : 30 000€
- Chapitre 76 : Produits financiers : 0€
- Chapitre 77 Produits exceptionnels : 0€
- Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : 740,97€

Total recettes de fonctionnement : 6 647 295,44€

Investissement : dépenses

- Crédits de report : 22 802,47€
- Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : 48 083,86€
- Chapitre 020 Dépenses imprévues Investissement : 100 000,00€

Mairie de Vault-Milieu
Séance du 20 mars 2023

- Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles (sauf 204) : 3 000€
- Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées : 0€
- Chapitre 21 Immobilisations corporelles : 869 746,88€
- Chapitre 23 Immobilisations en cours : 1 250 000€
- Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves : 0€
- Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections : 740,97€

Total dépenses d'investissement : 2 294 374,18€

Investissement : recettes

- Chapitre 013 Subventions d'investissement : 405 897,00€
- Chapitre 10 Dotations Fonds divers réserves : 104 231,46€
- Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement : 1 625 000,00€
- Chapitre 040 Opérations d'ordre entre section : 134 492,30€
- Chapitre 001 Solde d'exécution positif reporté : 24 753,42€

Total recettes d'investissement : 2 294 374,18€

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, examiné le document budgétaire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE le Budget Primitif 2023 qui s'équilibre en section de fonctionnement à **6 647 295,44€** et en section d'investissement à **2 294 374,18€** (y compris crédits de report).

Délibération votée par 22 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention.

René GOUTTEFANGEAS explique les différents postes en dépenses et en recettes pour le budget de fonctionnement et d'investissement.

René GOUTTEFANGEAS remercie les élus pour le vote du budget et les services pour le travail de suivi de la comptabilité et la préparation des éléments chiffrés.

Délibération n° 2023/13 : Subvention au Réseau de Réussite Scolaire pour l'exposition L'Art de la plume

Madame l'adjointe à la Jeunesse expose :

Le Réseau de Réussite Scolaire favorise la continuité des apprentissages tout au long de la scolarité, et met en cohérence les actions engagées dans le temps scolaire et hors temps scolaire, afin d'assurer une meilleure réussite scolaire de tous les élèves. L'objectif est l'acquisition par tous des connaissances et des compétences du socle commun et le développement de l'ambition scolaire et professionnelle, en atténuant notamment la rupture entre l'école et le collège.

Le Groupe Scolaire Edouard Herriot ne fait plus partie du Réseau d'Education Prioritaire depuis 2015. Néanmoins, il continue à participer aux actions du Réseau de Réussite Scolaire.

Mairie de Vault-Milieu
Séance du 20 mars 2023

La Municipalité propose de continuer à accompagner la participation du Groupe Scolaire Edouard Herriot au Réseau de Réussite Scolaire, en lui apportant une subvention. Cette subvention est destinée essentiellement au financement de projets de liaison école-collège.

Cette année l'exposition L'Art et la Plume se tiendra au Centre Simone Signoret de Villefontaine à partir du 16 mars 2023. Le thème retenu est "Médias et Informations". Cette subvention permettra aux classes d'acheter le matériel nécessaire à la réalisation des productions et de se rendre sur place.

Il est proposé de subventionner le Réseau de Réussite Scolaire à hauteur de **3€ par élève**, sur la base de 116 enfants scolarisés en 2022-2023, soit 348€.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE d'attribuer une subvention de 3€ par élève scolarisé au Groupe Scolaire Edouard Herriot, soit **348€ au total** pour 116 élèves, pour la participation au Réseau de Réussite Scolaire, pour l'année 2022-2023.

Délibération votée par 22 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention.

Délibération n° 2023/14 : Droit de Prémption Urbain

Monsieur le Maire expose :

Deux projets de vente ont été notifiés à la Mairie. Il s'agit des biens suivants, soumis au Droit de Prémption Urbain :

- La vente porte sur 2/12èmes d'une parcelle de terrain à usage de voirie, cadastrée section AC n° 455 sise rue de La Bouvaresse ;
- Une parcelle de terrain supportant un garage cadastrée section AB n° 541 sise 2 bis impasse du Grand Pire ;

Ces biens ne présentant pas d'intérêt pour la commune, il est proposé à l'assemblée de ne pas exercer le Droit de Prémption Urbain à l'occasion de leur mise en vente.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE de ne pas exercer le Droit de Prémption Urbain à l'occasion de la mutation des biens décrits ci-dessus pour les déclarations d'intention d'aliéner n° 09 déposée en mairie le 22/02/2023 et n° 10 déposée en mairie le 16/03/2023.

Délibération votée par 22 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention.

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 20 mars 2023

Informations diverses :

Dominique BERGER :

Agenda

Remerciements pour la participation à la cérémonie du 19 mars. L'année prochaine la commémoration débutera probablement à L'Isle d'Abeau, se poursuivra à Saint Marcel Bel Accueil et se terminera à Vaulx-Milieu.

Prochaine commémoration : le 8 mai

La commune de Domarin souhaite visiter les locaux de la bibliothèque. Des dates seront proposées.

La journée du nettoyage de Printemps est prévue ce samedi 25 mars matin.

L'exposition peinture aura lieu également samedi 25 mars avec un vernissage à 18H.

Accueil des nouveaux arrivants le 31 mars à 19h15 : 24 personnes ont répondu présent. 14 élus et 5 membres de la commission communication se joindront à cet événement.

Le Département travaille sur l'élargissement de la D 1006 entre le rond-point de Belmont et le quartier de la gare de l'Isle d'Abeau.

Magaly POUDEVIGNE : Depuis que la D1006 est en 2x2 voies il est difficile de s'insérer dans la circulation des ronds-points. Dominique BERGER répond que des comptages de vitesse vont être faits par le département ainsi que des observations aux heures de pointe pour évaluer la dangerosité de la circulation.



Prochain Conseil Municipal : lundi 15 mai 2023 à 20H
salle du Conseil Municipal

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 20 mars 2023

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2023-09	Dotation aux amortissements des biens acquis en 2022	Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
2023-10	Taux 2023 des impôts locaux	Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
2023-11	Projets d'investissements 2023	Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
2023-12	Budget primitif 2023	Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
2023-13	Subvention au Réseau de Réussite Scolaire pour l'exposition L'Art et la plume	Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0
2023-14	Droit de Prémption Urbain	Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

*Nota : Les délibérations suivantes : - Compte de gestion 2022
- Compte administratif 2022*

Ont été retirées de l'ordre du jour et seront présentées lors du prochain conseil municipal.

Fait et délibéré le 20 mars deux mil vingt-trois et, ont signé le Maire et la Secrétaire

Signatures

BERGER Dominique	Maire	
Lise DARMET	Conseillère municipale	

Listes des membres présents :

BASSIERE Didier
BERGER Dominique
BERNET Corinne
BRAULT Jean-Pierre
DARMET Lise
FERLET Daniel
GAUTIER Sébastien
GOUTTEFANGEAS René
HANIQUE Danielle
LEHALLE Philippe
LOCATELLI Pascal
LUQUAIN Rémi
METTEM Yves
MILLE Christiane
PETIT Pierrette
POUDEVIGNE Magaly
RATONNAT Silke
RIVOIRE Gérard
SORRO Jean-Michel
TOROSSIAN Hortense